

Épreuve de DNL-SVT Section Européennes

I/ Présentation de l'épreuve orale de DNL SVT :

1/ Conditions d'obtention de la Mention Européenne :

Pour que le diplôme du Baccalauréat porte la Mention Européenne, le candidat doit:

- obtenir **au moins 12 / 20** à l'épreuve l'écrite de Langue cible (LV1 ou LV2).
- mais aussi obtenir **au moins 10 / 20** en DNL SVT (Contrôle continu + épreuve orale).

2/ La note finale comptant pour le Baccalauréat DNL SVT, comprend:

- Une note obtenue lors de cette **épreuve orale** comptant pour **80% de la note finale**, attribuée conjointement par les deux examinateurs : $A + B + C + D + E = X$ sur $40 / 2$
- Une note de **contrôle continu** comptant pour **20% de la note finale**, attribuée conjointement par le professeur de Langue (enseignant en Secteur Européenne) et le professeur de DNL de Terminale ; cette évaluation tient compte de **la participation en classe** durant l'année et de **l'investissement de l'élève en Section Européenne** à différents niveaux.

3/ Organisation de l'épreuve orale:

L'épreuve comporte deux parties, chacune comptant pour 10 points :

- **Première partie** : Interrogation sur **un document inconnu, proposé par le jury**
- **Deuxième partie** : Entretien portant sur **les travaux et activités effectués dans l'année** et/ou sur **l'ouverture européenne de l'établissement**.

Cette épreuve est conduite par deux enseignants : un professeur de **SVT** exerçant en Section Européenne dans la discipline non linguistique DNL, associé à un enseignant de la Langue vivante concernée. Ces professeurs ne sont pas ceux de l'élève durant la classe de Terminale.

II/ Déroulement de l'épreuve orale:

1/ Première partie de l'épreuve:

○ Déroulement de la première partie de l'épreuve :

- La durée de cette première partie est de **10 minutes**.
- Un sujet est alors proposé au candidat ; il dispose de 20 minutes de préparation.
- Au retour de sa phase préparatoire, le candidat expose sa présentation en réponse au questionnement posé dans le sujet.
- Sa prestation ne sera pas interrompue sauf si elle dépasse la moitié du temps de l'épreuve, **soit 10 minutes**.

○ Contenu des sujets :

Les sujets proposés aux candidats lors de cette première partie de l'épreuve sont élaborés par une commission académique en fonction des thèmes scientifiques étudiés en classe durant l'année scolaire. Le sujet comprend :

- **Un texte** de 200 à 250 mots au maximum (soit 15 lignes maximum comprenant 70 caractères chacune)
- Ce texte peut être accompagné d'un **document iconographique** (proposé en une ou plusieurs sous parties) :

Un schéma, une illustration (photographie, peinture), des données expérimentales (tableau de résultats, graphique, histogramme...).

- Une liste de **mots clés** et des données concernant des connaissances utiles peut être adjointe pour faciliter la compréhension.

L'ensemble forme un tout cohérent permettant de répondre à un questionnement en deux parties :

▪ **Question 1a :**

Il est demandé à l'élève de **saisir les informations** à partir du document et de les **présenter de façon organisée**.

▪ **Question 1b :**

L'élève doit **mettre en relation** ces **informations** avec ses **connaissances** pour répondre à une question posée. (Les connaissances scientifiques attendues ne devant pas être un obstacle à la résolution de la problématique).

▪ **Question 2 :**

Le candidat doit au travers de cette question exprimer un **point de vue argumenté** ou présenter des arguments en **réponse** à une question ouverte (à la **problématique**) portant sur la **culture scientifique** en relation avec le thème scientifique étudié.

2/ Seconde partie de l'épreuve:

○ Déroulement de la seconde partie de l'épreuve :

- La durée de cette deuxième partie est **de 10 minutes**.
- Il s'agit d'un *entretien* (Q&A= sollicitations du jury et réponses du candidat) destiné à évaluer la capacité du candidat à **prendre part à une conversation** et à **réagir à l'imprévu**, mais aussi sa capacité à **comprendre un questionnement** et à y **répondre de manière pertinente**.

Le but pour le jury étant de trouver rapidement un sujet de discussion, le jury interrogera le candidat sur une des 3 questions traitées pendant l'année ou bien sur des activités d'ouverture faites dans son établissement dans le cadre de la section européenne au cours des trois années de lycée. Aucun support n'est apporté par le candidat. L'entretien doit être conduit de manière libre ; cela exclut de la part du candidat une présentation formalisée et structurée et du jury des questions stéréotypées. Mais l'élève peut toutefois envisager les questions soutenues par les thèmes et préparer des « éléments de réponse » et ainsi lister et apprendre le vocabulaire spécifique au thème.

III/ Les critères d'évaluation lors de l'épreuve orale:

1/ Compétences linguistiques retenues :

- *S'exprimer clairement et en continu* [A]
- *Prendre part à une conversation* [B]
- *Intelligibilité et recevabilité linguistique* [C]

Pour réussir, le candidat doit donc :

- [A] Avoir un **discours le plus fluide** possible.
- [B] Être **réactif** à l'oral, répondre de manière libre à des questions non préparées (mais relatives à un domaine connu) ; et prendre part spontanément à la conversation pour **chercher à convaincre**.
- [C] Utiliser un **vocabulaire** (scientifique ou non) riche, précis et adapté à la situation. S'exprimer dans une langue **grammaticalement correcte**. Soigner la **prononciation** et l'**accent tonique**.

2/ Compétences scientifiques retenues :

- L'aptitude à *saisir et à présenter des informations* tirées d'un document (de manière précise et nuancée) puis à **les mettre en relation** avec ses connaissances pour répondre à une question posée. [D]
- L'aptitude à *présenter un point de vue argumenté* et justifié ou à *proposer des arguments* par rapport à un point de vue proposé ; donner un avis ou formuler une appréciation. [E]

Pour réussir, le candidat doit donc :

Question 1a&b :

- [D] : Maîtriser la façon de **présenter un document : nature et source**,
- [D] : Savoir **donner un titre** à un graphique, un histogramme, diagramme en bâtons...
- [D] : Maîtriser la façon de décrire un document :
 - Pour une **illustration : description en 3D** (devant, derrière, en haut à gauche, en bas à droite...)
 - Pour un graphique, un histogramme : connaître plusieurs **verbes spécifiques** traduisant une évolution (une modification) relative à la **croissance**, à **la stabilisation** et à **la décroissance** et plusieurs **adjectifs pouvant qualifier** ces modifications.

Question 2 :

- [E] : Avoir formulé des **arguments** ; c'est à dire avoir relié les **éléments repérés** dans le document à ces **connaissances scientifiques** (ou à des informations présentes dans une autre partie du document) pour construire une **réponse pertinente à la problématique** posée.